REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 90300112100016

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPL Budget Principal

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de Budget Principal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: Budget Principal 2024 (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	:
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	1:
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	10
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	:**:
A - Eléments du bilan	9000 (00 mm)
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Obje
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Obje
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Obje
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Ohio
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
MINE TO THE SECOND STATE OF THE SECOND STATE O	Sans Obje
A4.1 - Equilibre des opérations financières A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Obje Sans Obje
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Obje
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Obje
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Obje
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Obje
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Obje
A6 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Obje
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Obje
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Obje
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Obje
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	19
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	2
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Obje
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Obje
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	22
5	

de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article 1, 2224-6 du CGCT, ils n'existent qu'en M, 49

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

A1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

	•	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 31 445 994 87 1	
	+	+1	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	.=	= /	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	31 445 994,87	31 445 994,87
\ 		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 218 000,00	1 218 000,00
VIII. 1225	+		+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
S		= "	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 218 000,00	1 218 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	32 663 994,87	32 663 994,87
		-	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll.
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	9 050 000,00	9 050 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	21 057 994,87	21 057 994,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
т	otal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	30 207 994,87	30 207 994,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^o (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	0,00	0,00	0,00	30 227 994,87	30 227 994,87
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	1 095 000,00	1 095 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	123 000,00	123 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	1 218 000,00	1 218 000,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	31 445 994,87	31 445 994,87

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 31 445 994,87

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	30 738 000,00	30 738 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	57 994,87	57 994,87
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	31 345 994,87	31 345 994,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	0,00	0,00	0,00	31 445 994,87	31 445 994,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	31 445 994,87	31 445 994,87

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 31 445 994,87

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 218 000,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u>II</u>
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	938 000,00	938 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	1 213 000,00	1 213 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatº (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	0.00	0.00	0.00	1 218 000.00	1 218 000.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 218 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
া	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatº (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	1 095 000,00	1 095 000,00

	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00
357333	l des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	1 218 000,00	1 218 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	3	0,00	123 000,00	123 000,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 218 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 218 000,00
--	--------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

. Date at the process of the process				
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 050 000,00		9 050 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 057 994,87		21 057 994,87
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat ^o , provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 20 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 123 000,00	0,00 20 000,00 123 000,00 0.00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 095 000,00	1 095 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	30 227 994,87	1 218 000,00	31 445 994,87

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 31 445 994,87

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL 0,00 0,00 0,00 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 14 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 15 Provisions pour risques et charges (5) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0.00 0,00 budgétaire) 0,00 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 Total des opérations d'équipement 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (6) 275 000,00 0,00 275 000,00 21 Immobilisations corporelles (6) 938 000,00 0,00 938 000,00 22 Immobilisations reçues en affectation (6) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations en cours (6) 23 0,00 0,00 0,00 26 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 5 000,00 27 Autres immobilisations financières 5 000,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations (reprises) 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 0,00 0,00 0.00 45... Opérations pour compte de tiers (7) 0.00 0.00 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 218 000,00

1 218 000,00

0,00

0,00

0,00

0,00

1 218 000,00

0,00

0,00

3...

020

Dépenses d'investissement – Total

Dépenses imprévues

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

021

Virement de la section d'exploitation

Recettes d'investissement – Total

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	550 000,00	7 HANK	550 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 738 000,00		30 738 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	57 994,87		57 994,87
76 77 78 <i>79</i>	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 100 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 100 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	31 445 994,87	0,00	31 445 994,87

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 445 994,87

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT TOTAL Opérations réelles (1) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 0,00 10 13 Subventions d'investissement 0,00 0.00 0.00 14 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 0,00 0,00 0,00 18 Comptes liaison : affectato BA, régies 20 0,00 0,00 Immobilisations incorporelles 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 123 000,00 Amortissement des immobilisations 123 000,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 0,00 0,00 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 45... 0,00 0,00 0,00 Opérations pour compte de tiers (5) 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00

	(±)
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 218 000,00

0,00

1 095 000.00

1 218 000,00

1 095 000,00

1 218 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	9 050 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	0,00	120 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	305 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	45 000,00
6066	Carburants	0,00	0,00	650 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	31 000,00
611 6132	Sous-traitance générale Locations immobilières	0,00	0,00	181 200,00
6135	Locations immobilières	0,00 0,00	0,00	1 210 000,00 1 250 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	141 800,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	0,00	61 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	117 851,00
61 558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	7 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	261 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	250 000,00
6168	Autres	0,00	0,00	300 000,00
618	Divers	0,00	0,00	199 745,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	185 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	20 379,00
6228	Divers	0,00	0,00	984 025,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	14 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	5 000,00
6237	Publications	0,00	0,00	16 000,00
6238 6244	Divers	0,00 0,00	0,00	66 800,00 5 000,00
6247	Transports administratifs Transports collectifs personnel	0,00	0,00	1 900,00
6248	Divers	0,00	0,00	307 200,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	15 500,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	15 000,00
6256	Missions	0,00	0,00	12 200,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	61 700,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	500 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 150 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	80 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	22 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	200 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	201 200,00
6288	Autres	0,00	0,00	50 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	21 057 994,87
6211	Personnel intérimaire	0,00	0,00	63 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	0,00	167 790,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	59 591,70
6333 6334	Particip. employeurs format° pro. cont. Particip. employeurs effort construct°	0,00 0,00	0,00 0,00	192 096,55 27 086,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	59 591,70
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	40 630,80
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	0,00	9 100 099,18
6412	Congés payés	0,00	0,00	148 980,30
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	2 075 736,75
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	2 762 904,90
6415	Supplément familial	0,00	0,00	22 054,04
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	2 058 635,25
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00	162 524,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	2 145 984,75
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	0,00	270 872,70
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	1 007 392,05
6471	Prestations directes	0,00	0,00	27 086,85
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	0,00	54 174,75
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	42 928,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	43 339,80
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	487 571,70
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	37 921,80
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
CC.	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	100 000,00
65	D-140-40540 1 2 11	0.00		
6512 6518	Droits d'utilisat° - informatique nuage Autres	0,00 0,00	0,00	55 400,00 29 550,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6535	Formation élus	0,00	0,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	50,00
тота	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	0,00	0,00	30 207 994,87
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	20 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	7 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	0,00	0,00	30 227 994,87
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	1 095 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	123 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	0,00	123 000,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1 218 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	1 218 000,00
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	31 445 994,87

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 445 994,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DE\ 042$ = $RI\ 040$.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0.00	550 000.00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	550 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0.00	30 738 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	0,00	30 738 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	57 994,87
7588	Autres	0,00	0,00	57 994,87
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	0,00	0,00	31 345 994,87
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	00,0	0,00	100 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	0,00	0,00	31 445 994,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	31 445 994,87

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 445 994,87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	ill ill
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	275 000,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	83 000,00		
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00		
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	190 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	938 000,00		
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	20 000,00		
2138	Autres constructions	0,00	0,00	3 700,00		
2158	Autres	0,00	0,00	147 000,00		
2181	Installatº générales, agencements	0,00	0,00	574 000,00		
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	170 000,00		
2184	Mobilier	0,00	0,00	23 300,00		
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00		
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	1 213 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	5 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	5 000,00		
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00		
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	5 000,00		
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	1 218 000,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00		
3.	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00		
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE 0,00 0,00					
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	1 218 000,00		
				+		
		RESTES A	REALISER N-1 (10)	0,00		

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 218 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	1 095 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	123 000,00
28188	Autres	0,00	0,00	123 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	1 218 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	1 218 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	1 218 000,00

+
0,00
± 1
0,00
= 3
1 218 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES I۷ ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS A2 **ETAT DES PROVISIONS** A3.1 **ETALEMENT DES PROVISIONS** A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du 04/04/2023
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500,00 €	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
inéaire inéaire Inéaire	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertions Logiciels Réseaux d'assainissement	5 ans 3 ans 60 ans	
linéaire linéaire linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le tratement de l'eau potable Ouvrage de génie civil (STEP) Ouvrage de génie civil (Poste de refoulement)	60 ans 50 ans 20 ans	
linéaire linéaire linéaire	Canalisation de distribution d'eau Canalisation d'adduction d'eau Instalation de traitement de l'eau potable (génie civil)	50 ans 70 ans 50 ans	
linéaire linéaire linéaire	Installation de traitement de l'eau potable (équipement électromécanique) Pompes, appareils électromécaniques, installation de ventilation Organe de régulation (électronique, capteurs)	20 ans 10 ans 5 ans	
inéaire inéaire	Batiments durables (réservoirs de stockage d'eau potable) Batiments légers et abris	50 ans 15 ans	
linéaire linéaire linéaire	Agencements et aménagements de batiments, installations électriques et électroriques Matériel de transport Matériel de bureau	15 ans 7 ans 10 ans	
linéaire linéaire	Matériel informatique Mobilier de bureau	3 ans 10 ans	
inéaire	Autres immobilisations corporelles	10 ans	

A3.1 · ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
Provisions réglementées et amortissements	PROV	ISIONS ET DEPREC	CIATIONS BUDGETAIRES			
dérogatoires						
Amotissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévalution						
Autres provisions réglementées				e .		
Provisions pour risques et charges (2)			l l	3		
Provisions pour litiges			i i	i i	i i	
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de						
produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES				8		
	PROVISI	ONS ET DEPRECIA	TIONS SEMI-BUDGETAIRES		r	
Provisions pour risques et charges (2)			Ů.	I I		
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
erre errere						
Dépréciation (2)	- €		<u> </u>	- €		¥6 (0
- des stocks d'autres approvisionnements						
et de marchandises						
- des comptes de tiers				- €		2.1
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	- €		- €	- €		145 (0)
TOTAL GENERAL	- €		- €	- €		

Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
 Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

AS 2 - ETAI EMENT DES DEOVISIONS (1)

		A3.2	* ETALENIEN	T DES PROVISIONS (1)		
Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE	EFFECTIFS	EFFECTIFS	dont : TEMPS
SIGNED OF LIMIT EGIO (1)	(2)	BUDGETAIRES	POURVUS	NON NON
	(2)	BODGETAIRES	POORVOS	COMPLET
Directeur général des services	Α		2)	
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet	Α			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
Attaché hors Classe	Α	1	1	
Attaché principal	A	4	4	
Attaché territorial	A			
Rédacteur principal de 1ère classe	В	1 1	1	
Rédacteur principal de 2ème classe	В	2	2	
Rédacteur	В	5	5	
Adjoint administratif principal de 1ère class	С	9	9	
Adjoint administratif principal de 2ème clas	С	21	21	
Adjoint Administratif	С	11	11	
Agent comptable	Α	1	1	
Assistante administratif	С	1 1	1	
Employé administratif principal	С	1	1	
TECHNIQUE (2)				
Ingénieur général	Α		3	
Ingénieur en chef hors classe	Α			
Ingénieur en chef	Α			
Ingénieur hors classe	A	1 1	1	
Ingénieur principal	Α	2	2	
Ingénieur	Α	2	2	
Technicien principal de 1ère classe	В	*******		
Technicien principal de 2ème classe	В			
Technicien	В	1 1	1	
Agent de maitrise principal	С	1	1	
Agent de maitrise	С	8	8	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	С	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	С	10	10	
Adjoint Technique	С	26	26	
TOTAL GENERAL		109	109	
(1+2+3)			3000 Ag 1,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. (2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION	CONTRAT
(emplois pourvus)	(1)		(3)	(4)
ouvriers/employés	ouvriers/employés	ADM	4 188 313,84€	26 W:
Agents de maîtrise	Agents de maîtrise	ADM	5 976 887,73 €	
Cadres	Cadres	ADM	3 378 783,61 €	
TOTAL GENERAL			13 543 985,18 €	

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN: Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication
S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social
MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation RS : Restauration scolaire ENT : Entretien

CAB: Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION:

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.

3-2 : article 3, 2éme alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel.

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47. 110 : article 110. A : autres (préciser).

ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de n	nembres en exercice 28
Nombre de r	nembres présents15
Nombre de s	suffrages exprimés
	Pour 15
VOTES:	Contre
	Abstentions O

Date de convocation : 05./ 04/. 2024

Présenté par le Président, (1),

A ... Gosier... le Avril 2024...

Le Avril 2024 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunion en session

A Gosier, le avril 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL	FONCTION	SIGNATURES
M. Jean-Louis FRANCISQUE	Président	M
Mme Myriam Lucie BROSIUS	Vice-Présidente	Ru
M. Jean BARDAIL	Vice-Président	147
M. Henri YACOU		
M. Ary CHALUS		-
Mme Sylvie GUSTAVE dit DUFLO		
M. David MONTOUT		0
M. Guy LOSBAR		
M. Ferdy LOUISY		
M. Jean-Philippe COURTOIS		
Mme Isabelle AMIRIELLE JOMIE		916
M. Adrien BARON		7 ()
M. Camille ELIZABETH		
M. Philippe DEZAC		Hom
M. Eric LATCHOUMANIN		
M. Emmery BEAUPERTHUY		
Mme Nicole Edouard Marie Franze SINIVASSIN		\$
M. Fabert MICHELY		
M. Justin DESSOUT		

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL	FONCTION	SIGNATURES
Mme Maddly GARGAR		Stang
M. Didier MERIDAN		45
M. Edouard DELTA		- Mts
Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN		9 Caraba
M. Blaise MORNAL		
M. Thierry ABELLI		The state of the s
M. Heric ANDRE		(de duy
M. Alain LEON		M
M. Jules OTTO		

Certifié exécutoire par(1), con	e tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
Ale	



AR-Sous-Préfecture de Point à Pitre 971-903001121-20240502-3-AU Acte certifié éxécutoire

Réception par le préfet : 02-05-2024